

PIRET KIRISTAJA

Les vieux arbres et leur protection en Estonie



45

En Estonie, le nombre de vieux arbres est très élevé (environ 2000 arbres) et le nombre d'espèces différentes est également tout à fait remarquable (environ 70). On les trouve soit isolés soit dans des bosquets, des forêts, des avenues ou des allées. Environ 90% des vieux arbres se trouvent dans les zones urbanisées et cultivées, les autres sont dans les forêts.

Dans le folklore estonien, toute manifestation naturelle était considérée comme des personnes avec leurs âmes propres. On pensait que les gros arbres et les vieux arbres étaient semblables aux dieux et que les bois de chênes et de tilleuls étaient des endroits sacrés, comme nos églises actuelles. Il y avait également une tradition de sacrifices d'agneaux, d'offrandes d'objets de valeur ou de nourriture pour le dieu Arbre, dans le but d'obtenir de bonnes récoltes, de la pluie etc... Malheureusement, nombreux sont les très vieux arbres qui furent coupés ou brûlés à l'arrivée de la chrétienté en Estonie. Et petit à petit on encouragea les Estoniens à cesser de croire dans les pouvoirs de leurs anciens dieux.

En Estonie, il n'y a pas de définition précise d'un arbre vieux ou ancien mais d'après l'Acte sur les Objets Naturels Protégés ces arbres peuvent légalement être protégés. Les arbres les plus remarquables font l'objet d'une protection. Les critères définis pour leur protection sont variés : l'arbre peut être très vieux, avec une forme intéressante ou avoir de grandes dimensions ; ce peut être une espèce rare (*Ginkgo biloba* L., *Cercidiphyllum* sp., *Juglans mandshurica* Maxim., *Phellodendron* sp. etc...) ou un arbre possédant une valeur culturelle ou historique.

Pour le moment nous avons environ 750 arbres isolés sous protection (répertoriés dans le Registre officiel de la Conservation de la Nature). Ils sont situés dans des zones de conservation de la nature ou sont protégés individuellement (à l'extérieur des zones protégées) en tant que Monuments Naturels. La protection apportée par l'Acte est la suivante :

Acte (1994) §19. La protection des monuments naturels

(1) Il est interdit de causer des dommages quels qu'ils soient à un monument naturel.

(2) Les activités susceptibles d'avoir un effet sur l'état ou les caractéristiques d'un monument naturel ne sont autorisées qu'avec approbation du responsable

(administrateur) du monument naturel.

(3) A moins que ce ne soit spécifié différemment dans les Règlements de Protection, le propriétaire du terrain est obligé de prendre soin de l'état du monument naturel en sa propriété et de maintenir les abords immédiats en ordre.

(4) Une zone de gestion limitée à plus de 50 mètres est établie autour du monument naturel quand il est mis sous protection, à moins que les Règlements de Protection de l'Etat ne l'envisagent autrement. Le régime de protection de cette zone est déterminé comme une zone de gestion limitée.

Parmi les arbres protégés en Estonie, figurent environ 60 espèces différentes. Les trois espèces d'arbres anciens protégés les plus représentées sont *Quercus robur* L. (186 individus), *Pinus sylvestris* L. (115) et *Tilia cordata* Mill. (87). Ce sont aussi les essences les plus communes d'Estonie. *Juniperus communis* L., *Betula pendula* Roth et *Picea abies* (L.) ont également de nombreux représentants d'arbres anciens qui sont généralement des espèces communes. De nombreuses espèces (essentiellement étrangères/exotiques) sont représentées par 1 ou 2 individus remarquables, par exemple *Ginkgo biloba*, *Robinia pseudoacacia* L., *Morus alba* L., *Caragana arborescens* "Pendula", *Abies arizonica*, *Juglans mandshurica*, *Juglans regia* L., *Aesculus glabra*, *Pinus strobus* L. etc...

LA GESTION DES ARBRES PROTÉGÉS

Les arbres protégés sont gérés de la manière suivante :

- Ils sont étiquetés avec le nom de l'arbre et la marque de la conservation de la nature.
- Ils peuvent être entourés d'une clôture pour empêcher le bétail et les gens de piétiner autour.
- Les broussailles sont coupées à proximité de l'arbre.
- Les environs sont nettoyés et maintenus en ordre.
- Le sol sous l'arbre est recouvert de plaques (pour éviter de marcher sur les racines) quand l'arbre est près d'une route ou sur un trottoir.
- Les branches mortes sont coupées.
- Les troncs avec des creux étaient parfois dans le passé remplis de ciment •



Ce genévrier fait 4 m de haut et a une circonférence de 1,28 m à 1,3 m du sol. Il est vieux de 300 ans et a grandi dans l'ouest de l'Estonie. La légende dit que cet arbre a été planté par le roi des suédois il y a 300 ans, durant la guerre du nord. Il mit 12 pieds de genévriers en terre en même temps, les tourna 7 fois et dit que tant que le genévrier vivrait, l'Estonie serait libre par rapport au pouvoir suédois. (Calendar of Nature 2001, Relve 2000).

Photo : Uudo Timm, 1998



Ce tilleul était utilisé autrefois comme place pour les sacrifices. Il mesure 13 m de haut et a une circonférence de 9 m (à 60 cm du sol).

Photo : Uudo Timm, 1998

QUELQUES EXEMPLES DES ARBRES LES PLUS REMARQUABLES

Les plus gros (en circonférence)

Quercus robur (Tamme-Lauri tamm) 8,21 m (1,3 m)

Salix alba 7,64 m

Populus nigra 6,98 m

Tilia cordata, *Fraxinus excelsior*

Ulmus glabra

Ulmus laevis plus de 6 m

Les plus grands

Picea abies 45 m

Pinus sylvestris 44 m

Larix decidua 44 m

Populus tremula 40 m

Tilia cordata 35,5 m

Betula pendula 36,5 m

Acer platanoides 33 m

Les arbres indigènes les plus vieux mesurés en Estonie

Quercus robur 680 ans

Pinus sylvestris 460 ans

Tilia cordata 400 ans

PIRET KIRISTAJA

Bureau de la Nature, EEIC, Mustamäe tee 33, Tallinn 10 616,

Estonia

e-mail : piret@ic.envir.ee